

France-Palestine : un fonds pour la coopération décentralisée d'ici 2013

Description

La troisième édition des Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne s'est achevée le 24 janvier à Hébron. Avec la présence de près de 200 élus et représentants de collectivités françaises engagés avec des villes palestiniennes, les organisateurs dressent un bilan positif de ces rencontres qui tendent à ouvrir de nouvelles perspectives d'engagement des pouvoirs locaux français pour une paix juste et durable au Proche-Orient. Un nouveau fonds pour la coopération décentralisée franco-palestinienne



Les troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne se sont tenues les 23 et 24 janvier à Hébron, en Cisjordanie.

Les [Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne](#) se sont tenues les 23 et 24 janvier à Hébron, en Cisjordanie, en présence du Premier ministre palestinien Salam Fayyad et du

ministre français chargé de la Coopération Henri de Raincourt. Cette rencontre, la troisième du genre mais la première à se tenir dans les Territoires occupés palestiniens, a réuni 400 participants, dont près de 200 élus et représentants de collectivités locales françaises, engagés dans des accords de coopération avec les villes palestiniennes.

« Un vrai succès », qui témoigne de la vigueur de l'engagement des collectivités françaises au service du développement et de la paix », selon Claude Nicolet, président du Réseau de coopération décentralisée avec la Palestine (RCDP), coorganisateur de cette rencontre avec l'Association des villes palestiniennes (APLA). Si la plupart des élus français sont issus de la gauche, « l'ensemble de l'échiquier politique était présent » et les Assises permettront de « recruter une nouvelle dynamique pour le RCDP », nous indique-t-il.

Le patrimoine a été l'un des principaux thèmes abordés lors des Assises après l'adhésion en octobre 2011 de la [Palestine à l'UNESCO](#) mais le soutien aux institutions palestiniennes via le développement économique, l'eau et l'assainissement ou encore l'engagement des pouvoirs locaux européens en Palestine ont aussi été discutés.

Une convention d'aide de la France à hauteur de 10,5 millions d'euros visant à améliorer l'alimentation en eau, près de Jéricho, au nord de la Cisjordanie, a également été signée à l'heure où [un rapport de députés français](#), publié en décembre 2011, a accusé Israël de pratiquer « un nouvel apartheid » dans sa politique de l'eau.

Un fonds pour la coopération franco-palestinienne en 2013

Jusqu'à présent, 90 partenariats ont été engagés entre les villes françaises et palestiniennes. La France consacre 7 millions d'euros par an aux municipalités palestiniennes, dont 2 millions sont apportés par les collectivités françaises et l'Etat pour financer des projets, assure M. Nicolet.

« L'intervention des collectivités françaises est, dans une large mesure (60 %), concentrée sur les zones centrales de Cisjordanie, notamment sur les districts de Bethlém, de Ramallah et de Jéricho. Le sud de la Cisjordanie devient aussi un partenaire privilégié. En revanche, les zones difficiles, Gaza, la zone C (qui représente 60 % du territoire palestinien comprenant notamment les colonies, la vallée du Jourdain et l'accès aux ressources aquifères, le tout sous contrôle israélien, ndlr) et Jérusalem-Est restent encore peu présentes sur la carte des relations de coopération décentralisée », a indiqué M. de Raincourt, qui invite les participants à ces Assises à « réfléchir aux moyens de développer des relations dans ces zones, difficiles d'accès sans doute mais incontournables pour le développement de la Palestine et la création de son état ».

A cet effet, M. de Raincourt a annoncé que son ministère compte compléter son dispositif de soutien à la coopération décentralisée par la mise en place d'un système de financement franco-palestinien dès 2013 chargé de venir en appui aux actions telles que menées par le RCDP.

De nouvelles perspectives de développement s'ouvrent. Il n'en demeure pas moins que les relations entre la France avec Israël restent [fortes](#) malgré les violations répétées et manifestes de l'Etat hébreu dénoncées par les organisations des droits de l'Homme.

La campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) n'a pas encore été adoptée par tous les participants du RCDP, mais l'occupation et la colonisation israéliennes ont été condamnées par son président. Un pas vers la promotion d'une paix juste et durable en Palestine.

[Source](#)

date création
2012/02/01